

## Covid-19 Plan de protection pour les visiteurs

### Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021

 <p>Calendrier</p> <p><b>Horaire</b></p>	<p>Visite autorisée du lundi au dimanche 14h00-17h00, sans prise de rendez-vous, uniquement dans la chambre du résidant ou sur la terrasse si la météo le permet.</p>
 <p><b>Accès</b></p>	<p>Parking ouvert aux visiteurs Accès par la réception</p>
 <p><b>Registre-visite</b></p>	<p>Chaque visiteur est tenu de s'enregistrer à la réception ou au sous-sol un cahier de registre est mis à disposition</p>
 <p><b>2 visites- max 1h</b></p>	<p>Maximum 2 personnes par visite Maximum 1 heure</p>
 <p><b>Masque</b></p>	<p>Masque obligatoire durant toute la visite Désinfection des mains (avant et après la visite)</p>
 <p><b>Distance 1.5 m</b></p>	<p>Garder vos distances.</p>
 <p><b>Promenades</b></p>	<p>Possibilité de sortir avec le résidant à l'extérieur de l'établissement Avec le respect des mesures barrières</p>
 <p><b>Fermeture</b></p>	<p>Le restaurant est fermé au public Pas de room service Service des boissons uniquement en terrasse Les familles ne doivent ni s'installer ni consommer en cafétéria</p>
 <p><small>©www.Cliparts.free.fr</small></p>	<p>En cas de symptômes, renoncez à faire votre visite. En cas de symptôme covid, après votre visite, nous informer immédiatement.</p>